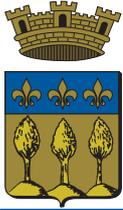


# Les Échos Lauranais

JUIN 2011



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

## ÉDITO

De façon récurrente, comme les communes voisines, nous déplorons des actes délictueux : insultes, propos menaçants, dégradations sur des véhicules, les bâtiments publics, le mobilier urbain, ... Tout dernièrement, les élus avaient décidé la rénovation de la « bascule » qui sert d'abribus : pour mieux protéger les usagers des transports, une porte et des fenêtres neuves avaient été mises en place par l'entreprise Morel de Rieux-Minervo. Montant de la facture : 3073 euros. Que croyez-vous qu'il arriva : ceci ayant déplu aux apprentis caïds qui utilisaient

les lieux pour y vivre leur désœuvrement, ils ont, la nuit suivante, vandalisé le local. Cet acte gratuit a profondément choqué et révolté les élus et la population. Il ne restera pas impuni.

Que les auteurs de tels actes, et les parents qui sont pénalement responsables de leurs enfants, sachent que rien ne sera toléré. À chaque nouvelle exaction, une plainte est déposée en gendarmerie. Petit à petit, les témoignages viennent guider les enquêteurs et les aider à résoudre leurs enquêtes. Un mineur, auteur de nombreux délits sur la commune, a été lourdement condamné. D'autres jeunes Lauranais ont déjà comparu devant le juge et sont sous le coup d'une sanction. L'un d'entre-eux va être

présenté au juge pour enfants pour un acte commis l'été dernier. Il est faux de dire que les jeunes ne sont pas punissables.

Je demande aux parents d'être conscients de leur propre responsabilité. Leur rôle est certes devenu difficile mais il est indispensable à l'éducation de leurs enfants. Ils doivent en particulier s'efforcer de transmettre la notion de ce qui est autorisé et de ce qui est interdit.

Si ce travail n'est pas fait, outre le fait que la vie du voisinage est rendue insupportable, la Société sera par la suite amenée à s'en charger, et cela sera accompli avec moins de ménagements.

Jean Loubat, Maire de Laure

### ■ DISTINCTION

Notre collègue Geneviève Fournil vient d'être doublement distinguée.

Nommée en avril à la présidence du Comité économique et social de l'Aude (\*), Geneviève a tout dernièrement, au cours d'une émouvante cérémonie, reçu des mains de Marcel Rainaud, sénateur de l'Aude, l'insigne de chevalier national de l'Ordre du Mérite, couronnant ainsi 30 ans d'activité au sein de l'association de défense des consommateurs, UFC-Que Choisir.

Geneviève consacre une partie de son temps, depuis 3 ans, à la commune de Laure, où elle assure, avec brio, l'animation et la communication, en tant qu'adjointe au maire.

(\*) Le Comité économique et social de l'Aude est une instance, mise en place par le Conseil Général, composée de 50 personnes représentatives de la vie sociale et du monde du travail. Il a pour mission de porter un avis sur les politiques départementales du Conseil général.

### ■ DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

#### Permis Piéton

Le jeudi 17 mars, les élèves de notre école primaire ont passé leur « permis piéton ». Deux gendarmes de Carcassonne étaient spécialement venus leur faire passer les tests et épreuves. Tous

les élèves ont été reçus et c'est en présence des gendarmes du bureau « Réserve », de Monsieur le Maire, Jean Loubat, et de son adjoint, André Carbonnel, que les diplômes ont été remis aux élèves, ce vendredi 13 mai.

#### Pâques

Mardi 19 avril, Monsieur Hille a reçu les élèves des classes de maternelle et de CP, CE1, CE2 dans sa boutique (boucherie/traiteur). Une énorme sculpture en sucre et chocolat y trônait pour Pâques. Il a eu la gentillesse d'offrir à chacun un sachet de chocolats ! C'était délicieux et tous le remercient pour cette délicate attention !

### ■ OBJETS PERDUS

Bon nombre d'objets perdus sont rapportés en mairie par ceux qui les trouvent. Ainsi, de nombreuses clefs, lunettes, montres ou autres téléphones portables échouent chez notre agent de sécurité qui les tient à la disposition de leur propriétaire.

### ■ ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

- Vendredi 17 juin à 20h30 au foyer pour le Football Club du Haut-Minervo.
- Mercredi 22 juin à 20h30 à la maison des associations pour Éveil et loisirs.

## FINANCES COMMUNALES

Après un travail préparatoire de la Commission finances, le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire le 20 avril 2011, a voté à l'unanimité les budgets primitifs de l'exercice 2011.

### BUDGET PRINCIPAL

Il s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de 2 105 451,89€ dont 851 849,31€ pour la section d'investissement.

Ce budget en forte augmentation par rapport à 2010, notamment en section d'investissement, se caractérise par une stabilité des taux d'imposition inchangés depuis 2008. La rigueur dans la gestion budgétaire, la recherche permanente de recettes patrimoniales nouvelles, le recours aux travaux en régie nous permettent d'améliorer notre capacité d'autofinancement. L'allègement de notre dette due à l'expiration de certains emprunts nous offre la possibilité, sans augmentation des charges financières, de souscrire deux nouveaux engagements, 100 000€ pour financer des dépenses globalisées et 110 000€ spécialement affectés à la voirie.

Nos programmes d'investissement 750 000€ environ, peuvent être regroupés en trois chapitres.

#### Bâtiments

• Eglise	178 000 €
• Dojo - Mairie	20 000 €
• Abri bus	3 000 €
• Foyer	118 000 €

#### Réseaux

• Voirie :	150 000 €
• Sonorisation :	17 000 €
• Eclairage public :	32 000 €
• Renforcement BT :	39 000 €
• Plan communal Sécurité :	9 000 €
• Extension VRD :	32 000 €

#### Acquisition bien meubles et immeubles

• Mobilier :	7 000 €
• Aire de lavage	10 000 €

• Acquisition véhicule	32 000 €
• Matériel informatique	18 000 €
• Acquisition foncière	35 000 €
• Aménagement lac	50 000 €

Les subventions accordées à nos associations s'élèvent à 38 200€ en augmentation de 5,84 % par rapport à 2010.

### BUDGET ANNEXE EAU ASSAINISSEMENT

Ce service, affermé auprès de la compagnie Lyonnaise des Eaux, présente un budget qui s'équilibre à hauteur de 1 115 497,50€ dont 1 072 059,44€ pour la section d'investissement.

Six programmes sont inscrits au budget 2011.

Remplacement de branchements en plomb	5 300 €
Etude zonage AEP	24 400 €
Réseau AEP Tinal d'Abrens	78 400 €
Extension AEP Coumo La Gasco	16 800 €
Rénovation réseau assainissement	375 460 €
Mise à niveau stations village et Tinal d'Abrens	569 000 €

L'exécution des deux derniers programmes est liée à l'octroi des subventions sollicitées auprès du département, de l'agence de l'eau et de l'État.

Toutes ces données comptables peuvent être consultées en Mairie, elles seront développées lors de la traditionnelle réunion publique consacrée aux finances de la commune.

L'Adjoint aux Finances.  
Emile RAGGINI.

**Comme chaque année, la population est invitée à assister à une réunion publique qui aura lieu vendredi 24 juin au foyer municipal, au cours de laquelle les élus présenteront les choix budgétaires de la commune et aborderont d'autres points de la politique municipale.**



La traditionnelle cérémonie du 8 Mai aux Monuments aux Morts sur la commune.

# AGENDA

## FÊTE LOCALE 17-18-19 JUIN

### Vendredi 17 juin

- Match de rugby à XIII
- 22 h Bal en soirée avec l'orchestre EPSYLON

### Samedi 18 juin

- 19 h 30 saucissonnade au stade : sandwichs (saucisse, ventrèche, merguez) ; Vin du Minervois ; Glaces

- 22 h Bal avec Podium IBIZA Tour

### Dimanche 19 juin

- 16 h Après-midi dansant avec l'orchestre MELODY TROMPETTE (pasos, tango, valse, chacha, etc.)
- 19 h Apéritif Bandas avec les CONVERT'S BAND (assiettes tapas et possibilité de restauration sur place)

## FÊTE DE LA MUSIQUE MARDI 21 JUIN

L'ensemble vocal Aubade vous invite à venir écouter son concert donné en l'église de Laure, le mardi 21 juin à 20 h 30.

L'ensemble Aubade a son siège à Laure et les choristes espèrent chanter devant un vaste public.

## ARTS D'OC & CO SAMEDI 25 JUIN

À la découverte des créateurs. Marché d'artisanat d'art au Château Saint Jacques d'Albas de 15 h à 21 h. Animation par La Milone. Possibilité de restauration sur place. Entrée libre.

## FÊTE NATIONALE 14 JUILLET

- Mercredi 13 juillet : fête au bord du lac, l'après-midi, jeux pour enfants, grillades, en soirée feux d'artifice sur le lac, en musique
- Jeudi 14 juillet : course cycliste, cadets, juniors.

## BALADE AU CLAIR DE LUNE

Randonnée dans les capitelles suivi d'un spectacle gratuit. Repas tiré du sac. Se munir de lampes de poche. Départ : 19 h devant la mairie.

- Mercredi 20 juillet : « le piano voyageur revient », concert de piano à la pleine lune dans la pinède.
- Mercredi 17 août : Contes dans les capitelles, à la pleine lune avec Jean-Jacques Delpoux.

## FAMILLES EN FÊTE

Vendredi 25 juin de 13 h à 23 h sur la commune de Peyriac-Minervois. Avec la collaboration du CIAS du Haut-Minervois. Jeux, spectacles, concerts et cinéma de plein-air.